

Objet : Taxe d'apprentissage 2021

Madame, Monsieur et cher partenaire,

Comme chaque année, vous allez devoir verser la taxe d'apprentissage à l'établissement d'enseignement de votre choix.

En versant la taxe au lycée Janson-de-Sailly, comme la loi vous en laisse la possibilité, vous contribuez à son bon fonctionnement.

La taxe d'apprentissage est fondamentale pour notre établissement, elle nous permet chaque jour d'investir dans des équipements pédagogiques importants, performants et de former toujours mieux les élèves et les étudiants en sciences et technologies durables.

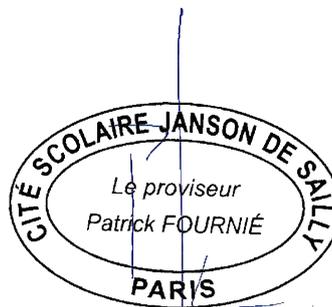
Pour nous aider vous devrez effectuer votre versement sur le R.I.B. du lycée Janson-de-Sailly :

RIB 10071 75000 00001006536 66 TPPARIS RGF
IBAN FR76 1007 1750 0000 0010 0653 666 TRPUFRP1

Je vous remercie de l'effort que vous voudrez bien faire en faveur de notre établissement qui a été aussi très satisfait de vos services en tant qu'entreprise.

Le service financier (01-55-73-28-16) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher partenaire l'expression de ma considération distinguée.



Patrick FOURNIÉ

P.J. : 1 formulaire de promesse de versement au verso

VERSEMENT

À renvoyer à Mme Hélène DAUPHIN, Gestion financière
Fax : 01 45 53 28.04 – email : h.dauphin@janson-de-saily.fr

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

SIREN.....

Personne(s) à remercier et à informer du suivi du dossier « taxe d'apprentissage » :

Contact 1 : Décisionnaire « taxe d'apprentissage » Gestionnaire du dossier taxe d'apprentissage
Nom et prénom :
Fonction :
☎ :
Email :

Contact 2 : Décisionnaire « taxe d'apprentissage » Gestionnaire du dossier taxe d'apprentissage
Nom et prénom :
Fonction :
☎ :
Email :

Nom et adresse de l'établissement	Hors Quota 13 %	Montants (inscrire si possible « au maximum »)
Lycée Janson de Saily 106 rue de la Pompe 75775 Paris cedex 16	€